

PROGRAMME DE FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE PLATEFORME ELEVATRICE MOBILE DE PERSONNEL

Objectifs :

- Être capable de respecter ses limites de compétence.
- Être capable d'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique.
- Être capable d'effectuer les vérifications et l'entretien d'usage en début de poste et de rendre compte des anomalies et difficultés.
- Être capable d'effectuer l'examen d'adaptation.
- Être capable de mettre en œuvre la PEMP pour effectuer des tâches à des emplacements variés.

Prérequis :

Aucune

Durée :

Formation initiale : 1 jour

Soit un total pour la formation initiale de 7h (incluant 3h de formation théorique et 4h de formation pratique)

Tarif : voir devis

Modalités et délai d'accès :

L'accès à nos formations peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter : adv@covetech.fr

Nous nous engageons à tenir un délai de 15 jours entre la signature de la convention et le début de la session de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Formations adaptables face aux situations de handicap.
- Possibilité de tiers temps lors des évaluations et d'accompagnement pour les personnes en situation d'handicap.
- Nous veillons au respect des conditions d'accueil des Publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation
- Nous disposons d'un référent handicap qui pourra répondre à toutes vos questions et demandes (adv@covetech.fr)

Personnes concernées

Toutes personnes ayant à conduire des Plates-formes Élévatrices Mobiles de Personnes.

Validation des acquis :

Tour de table en début de session sur les compétences de chaque stagiaire.

Evaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation.

Méthodologie

- Didactique par des exposés réalisés par le formateur,
- Participative par une mise en situation de réflexion sur la pratique de chaque stagiaire et par des mises en situation pratique sur le terrain.

Théorie (3h):

La réglementation
Les catégories de CACES R486
Les accidents du travail
Les acteurs de prévention
Les caractéristiques d'une PEMP
La stabilité des PEMP
La prise de poste et les vérifications
Les règles de conduite en sécurité
Les gestes de commandement
La signalisation

Pratique (4h):

L'adéquation et la vérification de la PEMP

- Réalisation de l'examen de l'adéquation
- Contrôle visuel de l'état de l'engin, et du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité

Les opérations de conduite et de positionnement

- Exécution des gestes de commandement, de communication, de balisage et de signalisation
- Conduite et positionnement de la PEMP en fonction du travail et de l'environnement

Les manœuvres de secours

- Réalisation des manœuvres de secours

Visite des lieux d'évolution (lors des formations dans vos locaux)

- Présentation des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisation des engins